

Délégation de service public - Casino - Rapport sur l'exercice 2008

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : La Société Touristique et Thermale de la Mouillère (STTM) est titulaire du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Casino Municipal. L'actuelle délégation de service public a pris fin le 21 juillet 2009.

A - Analyse de l'activité du service délégué

La STTM a employé, en moyenne, sur 2007-2008, 96 personnes (dont 1 personne en maladie longue durée) soit le même nombre qu'à la saison précédente avec en plus, 12 à 16 musiciens par mois en emploi intermittent pour les animations musicales du week-end.

Le chiffre d'affaires HT de la Société s'élève à 9 244 K€ en 2008 contre 9 421 K€ en 2007, soit une diminution de 1,88 %. Ce mauvais résultat s'explique principalement par une chute du chiffre d'affaires des jeux, le chiffre d'affaires de l'activité restaurant ayant quant à lui progressé.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

a) Jeux

Le chiffre d'affaires des jeux est passé de 8 350 K€ en 2007 à 7 775 K€ en 2008 soit une diminution de 6,88 %.

Le produit brut réel des jeux (Machines à Sous (MAS), boule, roulette anglaise et black jack, Texas Holdem Poker) s'élève à 18 397 K€ en 2008 alors qu'il s'élevait à 19 846 K€ en 2007, soit une diminution de 1 449 K€ (- 7,30 %).

Globalement, si les jeux de tables se portent plutôt bien, les machines à sous enregistrent quant à elles une diminution de leur fréquentation qui explique à elle seule le mauvais résultat enregistré pour le chiffre d'affaires des jeux.

Ainsi, les entrées à la salle des jeux de table ont connu une belle progression de 31,16 % en 2008 (avec 18 460 entrées) par rapport à 2007 (14 074 entrées).

La mise en place du Texas Holdem Poker au Casino de Besançon au 1^{er} semestre 2008 a permis au salon des jeux de table de relancer son activité mais également de se dynamiser grâce à l'arrivée d'une clientèle plus jeune. Effectivement, on enregistre une augmentation des fréquentations de 57,43 % sur le mois d'avril 2008 par rapport à avril 2007, date à laquelle une nouvelle table de Texas Holdem Poker a été ouverte, et une augmentation de 81,36 % sur le mois d'octobre 2008 par rapport à octobre 2007 au moment même où deux tables supplémentaires de ce même jeu ont été ouvertes.

Parallèlement, les entrées aux machines à sous enregistrent une diminution de 8,13 % en 2008 par rapport à 2007 puisqu'on compte effectivement 217 598 entrées en 2008 contre 236 844 entrées en 2007.

Ce recul du niveau d'activité enregistré sur l'exercice 2008 dans les salles de machines à sous peut s'expliquer par l'application de la loi de protection du tabagisme passif depuis le 1^{er} janvier 2008 dans les casinos qui a fait fuir les fumeurs, et ce malgré la mise en place de structures adaptées pour eux, et par une conjoncture économique particulièrement difficile.

b) Restauration et animation

Le restaurant a employé 21 personnes en 2008 (10 en cuisine et 11 en salle).

Après avoir entrepris d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes de ses cuisines et avoir revisité la décoration de sa grande salle de restaurant, le «Grand Café» s'est doté d'un nouveau

mobilier extérieur au printemps 2008. Cet investissement a permis au restaurant de moderniser sa terrasse mais également de lancer sa saison estivale sur une nouveauté qui a rapidement séduit de nombreux clients. Ainsi, à la fin juillet 2008, le restaurant affichait un CA HT individuel à + 69 % par rapport à l'exercice précédent.

- Il est ouvert tous les jours. Le restaurant a connu une très bonne saison, son chiffre d'affaires HT est passé de 776 K€ en 2007 à 1 209 K€ en 2008, soit une augmentation de 55,64 %. Ainsi, les couverts payants sont passés de 32 866 en 2007 à 47 870 en 2008, soit plus 45,65 % en 2008 par rapport à l'exercice 2007. Ces bons résultats sont liés à un surcroît d'activité enregistré essentiellement au cours du premier semestre de l'exercice 2008. Mais ces bons résultats par rapport à 2007 doivent être pondérés car sur l'exercice précédent, le restaurant avait fermé pendant les deux mois de travaux.
- Le piano-bar, accessible gratuitement, offre une prestation de qualité. Au total sur toute l'année, la Société Touristique et Thermale de la Mouillère a produit 136 soirées piano-bar (le cahier des charges en exige 100) pour un coût de 90,5 K€ (coût des salaires et charges).
- La STTM a proposé également des animations commerciales, culturelles et des spectacles : les concerts gratuits chaque vendredi, samedi et veilles de fête, le lancement de la programmation 2007-2008 des «Mardis du Grand Café» (dîners-concerts, spectacles vivants mêlant danse, théâtre et musique), les rendez-vous gourmands (dégustation d'huîtres, soirée Beaujolais...), les grands jeux de création de trafic avec des lots importants, les fêtes calendaires (St-Valentin, St-Sylvestre, Fête des Mères, Vendredi 13...), soirée Jacques Brel dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de sa mort.

c) Obligations complémentaires mises à la charge du Casino par la Ville

La participation du Casino à l'effort touristique et culturel, calculée sur le produit brut des jeux 2007, s'est élevée à 254 K€ qui ont permis de financer une partie du «Festival des Musiques de Rues» (pour 220 K€), des animations de l'Office de Tourisme et des Congrès (24,5 K€), les Parcours Nocturnes de la Citadelle (9,5 K€).

Indépendamment de la participation contractuelle à l'effort touristique et culturel, le Casino a assuré également un sponsoring d'associations sportives (35 K€) et accordé des dons à des associations caritatives (3 K€).

d) Publicité/Communication

La STTM a fait la promotion du Casino Municipal toute l'année par voie d'affichage publicitaire ou insertion (presse/radio) pour une somme de 102 K€.

Le Casino de Besançon a développé une politique de communication conséquente sur Besançon et ses environs mais non agressive afin d'être fidèle à la politique de prévention à l'abus de jeu que le groupe a toujours défendue. Sa communication cherche avant tout à mettre en valeur la thématique «Loisirs» reflétant de plus en plus les nouvelles tendances de fréquentation des casinos.

e) Analyse du marché

Le marché national est entré dans une phase de régression.

Ces dernières années ont été marquées par des événements majeurs qui ont eu un fort impact sur la fréquentation des casinos et le pouvoir d'achat de la clientèle. Les casinos ont ainsi souffert de la concurrence des jeux sur Internet, de la mise en place en 2006 d'une mesure imposant la vérification d'identité obligatoire à l'entrée des casinos, de l'application de la loi de protection du tabagisme passif (2008) et enfin du net ralentissement de l'activité économique sur le plan national.

Sur l'exercice 2007-2008, le Produit Brut des Jeux global présente une diminution de 8 % par rapport à l'exercice précédent (2 553 milliards d'euros en 2007-2008 contre 2 776 milliards d'euros en

2006-2007). Cette régression a été accentuée par les effets de la crise économique en fin d'exercice. Les casinos sont entrés dans une période morose puisque 171 casinos sur 196 connaissent une baisse de leur chiffre d'affaire par rapport à l'exercice 2007-2008 (contre 85 en 2006-2007 et 39 casinos en 2003). La décroissance en 2008 est donc dans la continuité de la tendance à la baisse observée ces 5 dernières années.

Sur le plan régional, tous les casinos enregistrent une baisse d'activité (- 9,78 % à Luxeuil-Les-Bains, - 3,05 % à Lons-le-Saunier, - 8,05 % à Salins-les-Bains, - 13,78 % à Santenay).

Alors que le marché local enregistre une baisse de son produit brut des jeux total de 9 %, Besançon termine son exercice avec une baisse de son PBJ total de - 7,30 %, donc légèrement en deçà de la décroissance nationale.

f) Les actions engagées répondant à la qualité du service

- Afin de contrôler et d'évaluer la qualité de service au sein de ses casinos, le groupe Barrière organise régulièrement, par le biais de la société DMS, des enquêtes «mystères» portant sur la satisfaction de la clientèle. Partant d'un score relativement bas en 2004, avec 77,9 %, le taux de satisfaction clientèle enregistré durant l'été 2008 est passé à 89,6 %, ce qui place le Casino de Besançon à la 10^{ème} place sur les 39 casinos contrôlés. Ces bons résultats s'expliquent par un travail permanent des équipes sur la qualité du service et notamment de l'accueil, de la propreté et de la maintenance des services.
- Par ailleurs, le Casino de Besançon est très vigilant quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité dans son établissement. Les règles d'hygiène dans les cuisines imposées par la réglementation en vigueur, ont été formalisées dans le «Guide Barrière de la sécurité alimentaire». Un organisme indépendant a été mandaté par le groupe Barrière pour évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements sur ces bases, une fois par trimestre.
- Depuis le 19 janvier 2009, le Casino Barrière de Besançon fait partie des 80 entreprises bisontines signataires de la Charte de la diversité dont le principal objectif est de favoriser le pluralisme et de rechercher la diversité culturelle, sociale et ethnique au travers des recrutements et de la gestion des carrières.
- Le restaurant du Casino «Le Grand café» bénéficie aujourd'hui d'une bonne notoriété sur Besançon tant en terme de qualité de service que de qualité de ses produits. Une enquête interne réalisée sur tout l'exercice 2007-2008 au restaurant a permis de montrer que 53 % des clients estiment que l'accueil et la qualité de service sont excellents (et 43 % l'estiment satisfaisant). Plus de 41 % donnaient une note supérieure ou égale à 8/10 au restaurant.
- Le Casino de Besançon veille à ce que les affichages obligatoires soient respectés dans son enceinte :
 - ⇒ Information obligatoire en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs, tarifs du restaurant «Le Grand Café», toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux et affichage sur la pratique du jeu responsable.
- Prévention de l'abus de jeu

Le Casino de Besançon s'est rapproché du Docteur NEKROUF, spécialiste «addictologie» à Besançon, avec le concours du service Hygiène et Santé et de l'association Réseau 25 pour mettre en œuvre un certain nombre d'actions pour prévenir l'abus de jeu :

- Affichage et brochures sur les risques liés à l'abus de jeu,
- Formation des employés pour leur apprendre à mieux reconnaître les clients en risque d'abus de jeu,

- Création au sein du Casino d'un Comité de Prévention chargé de garantir le bon fonctionnement du programme et de proposer et valider des solutions d'amélioration de la prévention,

- Contrôle systématique du client effectué à l'entrée du Casino puis de nouveau en salle pour tout gain égal ou supérieur à 1 000 €,

- Le Casino de Besançon a signé la charte de déontologie et la charte de prévention aux risques d'abus de jeu toutes deux affichées dans le Casino.

B - Analyse des rapports financiers avec la Ville

Les recettes de la Ville issues de l'exploitation sont de deux natures :

* produits bruts des jeux

* autres recettes.

| En K€ | Nov. 2007 à octob. 2008 | Nov. 2006 à octob. 2007 | Variation en % |
|--|----------------------------|----------------------------|-------------------|
| Prélèvement communal | 1 769,7 | 1 905,4 | - 7,12 % |
| Reversement de l'Etat | 703,4 | 762,2 | - 7,71 % |
| Sous-total produits brut des jeux | 2 473,1 | 2 667,6 | - 7,29 |
| Taxe sur les appareils de jeux | 0,7 | 7,7 | - 90,6 % |
| Loyers (fixe + variable) | 626,8 | 697 | - 8,76 |
| Compte 471 | 96 | 42,2 | + 127 % |
| Sous-total autres recettes | 723,5 | 736,9 | - 1,82 % |
| Total recettes Ville | 3 196,6 | 3 404,5 | - 6,10 % |

C - Analyse des comptes de l'activité déléguée

La Société STTM arrête ses comptes annuels au 31 octobre.

Chiffres clés :

| En K€ | 2007-2008 | 2006-2007 | Variation en K€ | Variation en % |
|--------------------------|-----------|-----------|--------------------|-------------------|
| Résultat net | 570 | 977 | - 407 | - 41,65 % |
| Chiffre d'affaires | 9 244 | 9 421 | - 177 | - 1,88 % |
| Résultat d'exploitation | 887 | 1 613 | - 725 | - 45 % |
| Fonds propres | 1 251 | 1 657 | - 406 | - 24,5 % |
| Effectifs moyens (en nb) | 95 | 93 | | |

Les données des états financiers 2008 traduisent un net ralentissement de l'activité, mais restent positives.

2.1. Bilan

Actif

Les immobilisations corporelles (constructions, agencements) représentent 3 144 K€, soit 80 % du total de l'actif. Les investissements 2008 s'élèvent à 500 K€.

Les créances d'un montant de 363 K€ sont essentiellement constituées du compte de liaison avec la société Mère.

La trésorerie est positive.

Passif

Les fonds propres sont positifs. Leur montant est satisfaisant. Ils sont en diminution par rapport à l'an dernier du fait de la distribution de dividendes pour 976 K€ à la société mère.

Les dettes d'exploitation sont constituées de fournisseurs pour 544 K€, de personnel et organismes sociaux pour 816 K€, et de dettes fiscales pour 1 083 K€.

La structure n'est pas endettée auprès d'établissements financiers ou autres.

2.2. Résultat

Le résultat financier et le résultat exceptionnel, en 2008 comme en 2007, influencent peu le résultat net, donc les commentaires qui suivent sont limités au résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation est égal à 877 K€. Il est composé d'un total de produits de 9 715 K€, et d'un total de charges de 8 828 K€. Comme l'an dernier, il bénéficie d'un remboursement d'impôt lié au mécénat d'un montant de 333 K€, similaire à celui de 2007.

Le résultat d'exploitation 2008 est donc positif mais en forte diminution (- 725 K€) par rapport à 2007. Cette baisse résulte principalement de :

- * la diminution du chiffre d'affaires de - 177 K€,
- * l'augmentation des approvisionnements de + 135 K€,
- * l'augmentation de la masse salariale de + 312 K€.

Les produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires s'élève à 9 244 K€. Il est composé essentiellement des jeux (7 775 K€) et de la restauration (1 462 K€). Sa diminution entre 2007 et 2008 est de - 177 K€, mais en 2007, la fermeture du restaurant avait entraîné une perte de chiffre d'affaires. Une comparaison sur la base d'une année pleine aboutirait donc à une baisse plus forte.

Le produit des jeux qui est l'élément principal du chiffre d'affaires, enregistre une diminution de - 7 % entre 2007 et 2008.

Le chiffre d'affaires constitue la quasi totalité des produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation :

| En K€ | 2007-2008 | 2006-2007 | Variation en K€ | Variation en % |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------------|----------------|
| Achats et approvisionnements | 534 | 399 | + 135 | + 34 % |
| Charges externes (dont loyer) | 2 128 | 2 090 | + 38 | + 1,82 % |
| Masse salariale | 3 930 | 3 618 | + 312 | + 8,63 % |
| Amortissements | 1 419 | 1 362 | + 57 | + 4,17 % |
| Total des charges | 8 828 | 8 275 | + 553 | + 6,68 % |

L'augmentation des achats et de la masse salariale correspondent à un retour à la normale car en 2007, le restaurant avait fermé pour travaux, ce qui avait entraîné une diminution des achats alimentaires notamment et l'absence de salariés pendant cette période.

Stabilité des charges externes. Le montant des loyers : 666 K€ en 2008.

La masse salariale représente 45 % du total des charges. Elle est constituée d'environ 95 salariés permanents, auxquels s'ajoutent 12 à 16 intermittents du spectacle par mois, pour les animations.

La part des amortissements est significative en liaison avec les montants des investissements réalisés ces dernières années.

Conclusion

Le Casino a retrouvé un niveau de charges correspondant à une activité normale sur une année de pleine exploitation de ses 2 secteurs d'activité, mais le chiffre d'affaires n'a pas suivi. Cela aboutit à une diminution de rentabilité de la structure.

2.3. Ratios financiers

Les ratios financiers sont fortement influencés par la politique de la maison Mère, et leur analyse ne s'inscrit pas dans une logique individuelle :

- Le fonds de roulement est négatif, car la STTM ne renforce pas ses fonds propres du fait de la distribution systématique du résultat sous forme de dividendes,

- La STTM s'inscrit dans une gestion de trésorerie centralisée, et la société Mère prélève ou alimente en fonction des besoins.

Conclusion/analyse financière :

Tout en affichant toujours des données très positives, les états financiers 2008 traduisent le ralentissement d'activité et de rentabilité.

Les perspectives 2009 sont peu encourageantes et la STTM s'attend encore à une dégradation.

A noter que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 juin 2009 a choisi la STTM en tant que délégataire de la prochaine DSP.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 15 octobre 2009.

«M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, en lisant attentivement le rapport j'ai constaté en fait que pour le Casino on avait les comptes du 1^{er} novembre au 31 octobre, alors que pour la plupart des autres c'est sur l'année civile. Ne pourrait-on pas avoir les rapports plus tôt dans l'année, dans la mesure où il s'agit de comptes plus anciens ? D'autre part est-ce que vous avez dès maintenant une idée de l'activité 2009 parce qu'on a pu voir sur ce rapport 2008 que les jeux de table, en particulier l'arrivée du poker a permis de compenser la baisse des machines à sous ? J'ai aussi une autre question : j'ai vu qu'il y avait un comparatif régional qui disait qu'on était dans une moyenne régionale mais que Lons-le-Saunier avait une baisse d'activité moindre que les autres. Est-ce qu'on a une idée de ce qui expliquerait cette moindre baisse d'activité à Lons-le-Saunier ?

M. LE MAIRE : Pour le Casino sa comptabilité est organisée comme cela. Ce qui compte c'est de l'avoir toujours avec le même périmètre. Quant à la baisse d'activité, cela s'est produit dans tous les casinos, ce n'est pas spécifique à Besançon.

M. Edouard SASSARD : Concernant le Casino, c'est vrai qu'il est très important pour le tourisme à Besançon. Accolé au Casino, il y a le restaurant dont on a parlé lors du renouvellement de la DSP. Je pense qu'on devrait être vraiment strict vis-à-vis de ce restaurant quant à ses horaires. A Besançon il y a beaucoup de petits restaurants et donc de petites structures, ce qui peut expliquer qu'il est difficile de manger au-delà de 22 h. Si on se fait un cinéma, une soirée au théâtre ou un concert de l'orchestre, manger à 22 h 30 - 23 h ou minuit c'est compliqué. Or cela fait partie intégrante d'une soirée, d'une journée qu'on peut faire et aussi de l'attraction de la Ville. Je pense que par rapport aux autres petites structures le Casino doit, à mon avis, s'engager sur une ouverture tardive en terme de restaurant, à mon avis jusqu'à 1 h du matin. Appartenant au Groupe BARRIERE, il doit pouvoir se débrouiller en terme de charges et de personnel. Cela doit être un plus pour le tourisme et pour les soirées à Besançon.

M. LE MAIRE : Le Groupe BARRIERE est peut-être un grand groupe mais je crois savoir que le restaurant dégage plutôt du déficit pour l'instant. En tout cas, je crois que l'on peut s'honorer d'une part que le Casino soit bien tenu ici, s'honorer aussi que le restaurant soit un restaurant de qualité. Je ferai part de vos remarques au Directeur. Cela dit, le constat que vous faites est juste mais on ne peut pas tout régler, vous qui êtes des libéraux, vous devez le savoir, le Maire ne peut pas tout régler, décider aussi des heures d'ouverture ! Il m'est arrivé aussi un 14 juillet, accompagné de deux adjointes, Jacqueline PANIER et Françoise FELLMANN, avec nos conjoints respectifs, de vouloir dîner auprès 22 h, cela n'a pas été possible. Cela dit je pense qu'on ne peut pas tout réglementer mais il faudrait effectivement que les commerçants s'investissent. Les jours où il fait beau, les jours de fête, des restaurants sont fermés et ce n'est pas normal. Donc Jacques MARIOT, l'Adjoint au Tourisme est déjà intervenu en ce sens mais on ne peut obliger les restaurateurs à ouvrir jusqu'à 22 h parce qu'il y a aussi du personnel concerné. On me dit que le Casino pendant les trois mois d'été s'est engagé à faire une expérimentation pour ouvrir après 22 h, ce qui devrait être fait.

M. Jacques MARIOT : Je veux simplement dire que le Casino n'échappe pas à la règle économique de l'offre et de la demande, c'est-à-dire que M. GODET sait très bien que faire l'effort d'aller plus tard, à 23 h 30, à minuit, c'est effectivement n'avoir que quelques clients ; avec 21 personnes qui y travaillent cela devient déficitaire. Il est obligé d'équilibrer ses budgets, donc il fait le maximum par une expérimentation d'été mais il ne peut pas aller plus loin. Et c'est le problème de tous les restaurateurs privés de Besançon, il n'y a pas d'exceptions, on n'a pas de main mise ni de volonté ou de puissance pour leur dire : ouvrez plus tard. On sait très bien que ce n'est pas qu'à Besançon, c'est une généralité, c'est le problème de l'offre et de la demande.

M. LE MAIRE : Je pense d'ailleurs que les restaurants plus petits ont plus de facilité peut-être pour ouvrir. Mais ce n'est pas du rôle du Conseil Municipal de réglementer les heures d'ouverture de sociétés privées.

M. Edouard SASSARD : Ma remarque est peut-être anecdotique et on ne peut peut-être pas influencer directement mais il n'empêche que c'est une demande et on en parle.

M. LE MAIRE : C'est vrai.

M. Edouard SASSARD : C'est bien qu'il y ait une expérimentation, on ne peut pas demander mieux cet été et on fera le bilan.

M. LE MAIRE : Cela a été fait avant même que vous ne le demandiez !

M. Edouard SASSARD : Avec le restaurateur, c'est bien !».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable unanime de la Commission n° 6 et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 17 novembre 2009.